

Pérouse, d'en dresser les instructions et de rassembler toutes les remarques et observations qui pouvoient rendre cette expédition utile sous tous les rapports.

Lorsqu'il fut nommé au ministère de la marine, en 1790, il était occupé de l'impression d'un ouvrage national en 1 vol. in-4° (avec douze cartes marines), par lequel il a fait restituer par les Anglois des découvertes maritimes appartenant à la nation françoise. Cet ouvrage, qui a exigé des recherches très-considérables et qui présente le tableau le plus complet de la navigation des Européens dans cette partie du monde a été traduit en Angleterre aussitôt qu'il a paru; les Anglois, en reconnaissant le légitimité de la réclamation de l'auteur françois, ont été forcés de renoncer aux découvertes auxquelles ils prétendoient : elles appartiennent aujourd'hui à la France par un droit qu'il a su rendre incontestable.

Il ose se flatter que la plus scrupuleuse exactitude, tant dans la prompte exécution des décrets que dans toute l'administration de son département a caractérisé son ministère, et depuis trois ans et demi que sa santé le força à se démettre de sa place, aucune dénonciation, aucune plainte, aucune réclamation n'a paru contre lui.

Le mauvais état de sa santé, qu'avoit affaiblie une longue suite de travaux et qui ne pouvoit plus seconder son zèle dans l'activité d'un ministère, ne l'empêcha pas de se livrer dans sa retraite à ses occupations favorites. (Il devoit avoir une place à l'Académie des sciences lorsqu'elle fut supprimée).

Il se chargea de dresser les instructions pour le voyage du comte d'Entrecasteaux, destiné à la recherche de *La Pérouse*, de mettre en ordre le journal de cet infortuné navigateur et d'en surveiller l'impression.

Enfin, quand il fut mis en arrestation pour la première fois, il y a près d'un an, il s'occupoit d'achever un ouvrage